Police

Zone de police 5301 Centre Ardenne
Route de Marche, 69
6600 Bastogne

AVIS A LA POPULATION

Le Collège de Police de la zone de police 5301 « Centre Ardenne » porte à la connaissance de la population qu'une réunion du conseil de police aura lieu le

Lundi 24 mars 2025 à 19h00
à l'Hôtel de Ville de Bastogne, rue du Vivier, 58 – 6600 Bastogne
(salle du conseil)

ORDRE DU JOUR :

1. Prestation de serment de deux conseillers de police
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 février 2025
3. Présentation de la zone de police et du projet PolCadets
4. Adhésion à l'accord-cadre Province du Luxembourg S008/2024 relatif à l'entretien et la fourniture d'extincteurs, de dévidoirs, d'hydrants et de blocs d'éclairage de sécurité et à la fourniture de pictogrammes pour la fourniture d'extincteurs
5. Mode de passation du marché public d'achat de 3 SUV compact et approbation du cahier spécial des charges
6. Mode de passation du marché public de maintenance, installation et démontage d'un système de géolocalisation sur les véhicules et approbation du cahier spécial des charges
7. Adhésion à l'accord cadre 2022-076 Version 2 de la Province du Luxembourg relatif à l'acquisition de matériel informatique
8. Déclassement de matériel
9. Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'association intercommunale IDELUX Projets publics relative à la construction de deux nouveaux hôtels de police, à Bastogne et à Libramont
10. Informations sur les marchés délégués au chef de corps

A huis clos,
11. Remplacement de la secrétaire
12. Démission d'un membre du personnel

Ainsi publié dans les maisons communales, sur la page facebook de la Zone de police Centre-Ardenne (https://www.facebook.com/zonedepoliceCentreArdenne) et sur le site de la Zone de police Centre-Ardenne (https://www.police.be/5301/Actualités) conformément à la loi du 07.12.1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

Par le Collège de Police,

La Secrétaire,
Fabienne CULOT

Le Président,
Benoît LUTGEN